



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

usage du français dans l'Union européenne

Question au Gouvernement n° 1330

Texte de la question

USAGE DU FRANÇAIS DANS L'UNION EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Bruno Fuchs, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Bruno Fuchs. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je m'adresse à vous en arborant fièrement le Bleuet de France, symbole de la Première guerre mondiale, ainsi que le pin's de la région Alsace,...

M. Éric Straumann. La région Alsace n'existe plus !

M. Bruno Fuchs. ...symbole de la future collectivité européenne d'Alsace, dont Jacqueline Gourault, que je salue, est l'artisane. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM. - M. Antoine Herth applaudit aussi.)*

Avec le Brexit, l'anglais ne sera plus une langue officielle de l'Union européenne : le 29 mars 2019, il sera donc devenu, virtuellement, une langue étrangère. Pourtant, aujourd'hui, 83 % des documents de la Commission européenne sont rédigés en anglais, alors que seuls 4 % le sont en français.

M. Jean-Luc Mélenchon. C'est vrai !

M. Bruno Fuchs. Les réunions et les conférences de presse se font majoritairement en anglais, et les concours généraux pour le service d'action extérieure sont organisés dans cette langue. Et que dire des sites internet ou des appels d'offres européens ? Eux aussi sont presque tous rédigés en anglais.

Monsieur le ministre, mes chers collègues, le français, notre langue, est clairement en danger.

M. Jean-Luc Mélenchon. Oui !

M. Bruno Fuchs. Devons-nous assister, impuissants, à cette déchéance ? Devons-nous la regarder comme un fait inéluctable, à l'instar des gouvernements précédents ?

Le 25 avril dernier, notre représentant auprès de l'Union européenne a claqué la porte d'une réunion à Bruxelles. Motif : l'absence de traducteur et l'impossibilité de tenir cette réunion dans une autre langue que l'anglais. On le voit, avec une vraie mobilisation, le Brexit peut devenir une chance pour la France et pour la réévaluation des équilibres linguistiques au profit du français.

Par ailleurs, dans une Union européenne revenue à vingt-sept membres, seuls 1 % des citoyens seront des anglophones de naissance. Quant à Malte et à l'Irlande, leurs langues d'appartenance à l'Union sont

respectivement le maltais et le gaélique, et non l'anglais.

Face à l'ampleur et à l'urgence de la tâche, monsieur le ministre, quelles initiatives de promotion du français envisagez-vous, qu'elles concernent les institutions ou les fonctionnaires européens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et quelques bancs du groupe LaREM. - M. Éric Straumann, M. Jean-Luc Mélenchon et M. Adrien Quatennens applaudissent également, de même que plusieurs députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le 20 mars dernier, monsieur le député, devant l'Académie française, le Président de la République a défini la stratégie de promotion du français et du multilinguisme. Nous nous inscrivons dans cette dynamique, et c'est d'autant plus vrai maintenant, s'agissant en particulier des institutions européennes à l'issue du Brexit.

Dans cette perspective, je vois trois priorités. La première, la plus évidente – mais il faut la répéter – est que nos propres représentants s'expriment en français.

M. Aurélien Pradié. Tout à fait !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Les francophones doivent faire de même. À cet égard, nous avons diffusé un vade-mecum afin de soutenir l'usage de notre langue à travers cette démarche d'exemplarité.

Deuxièmement, nous travaillons au développement de l'offre de formations en français, au profit des fonctionnaires européens. Nous avons ainsi formé 60 000 personnes *via* l'Alliance française, et nous entendons renforcer tout particulièrement ces actions au cours des semaines qui viennent.

La troisième priorité est de favoriser, aujourd'hui plus encore qu'hier, le recrutement de nos compatriotes au sein des institutions européennes. Nous le ferons à travers les Forums des carrières de l'Europe, carrières dont nous valorisons ainsi l'attractivité auprès de nos compatriotes.

Enfin, monsieur le député, vous avez assisté au Sommet de la francophonie à Erevan. Comme vous avez pu le constater, dix-sept membres européens de cette organisation ont publié un plaidoyer pour la langue française, lequel sera diffusé par l'ensemble des acteurs de la francophonie. À cet effet, nous organiserons à Bruxelles, au premier semestre de 2019, un grand forum de mobilisation pour la francophonie et le multilinguisme. Comme vous le voyez, nous sommes donc très actifs sur le sujet. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM et LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1330

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er novembre 2018](#)